



S.Social adresse: 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS

Direction tél. mobile 06.12.21.21.36 Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr Service Commercial tel. Mobile : 06 15 12 56 23 Courriel commercial : c.lair@pfc-formation.fr

Site internet : http://www.pennequin-formation-conseil.fr
La prévention des risques au service de l'entreprise

Programme Formation Initiale Acteurs PRAP 2S Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Dans le secteur Sanitaire et Médico-Social

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation les salariés devront être capables de :

- 1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- 2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- 3. Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.

Public concerné :

Tous salariés ayants recours à la manipulation des personnes (hôpitaux, maisons de retraite, etc...)

Prérequis particulier : aucun

Durée: 3 jours soit 21 heures en face à face pédagogique idéalement réparti sur 3 semaines Effectif: Groupe minimum de 4 à 10 personnes

Validation, évaluation :

Un Certificat d'acteur PRAP 2S sera délivré aux participants qui ont assisté à toute la formation et satisfait à l'épreuve certificative conformément au document de référence V9-01.2021 de l'INRS.

Le certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS a une durée de validité de 2 ans. Sa réactualisation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et Actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Maintien des connaissances :

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son établissement.

Moyens pédagogiques :

Vidéo projecteur CD-ROM labellisé INRS Caméscope ED7201+7202

Méthode pédagogique :

La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur.

Le formateur implique les participants par une pédagogie interactive, qui leur permet de porter un regard critique sur leur environnement de travail et à proposer des idées d'amélioration.

L'animateur-formateur peut insister sur un thème (anatomie, techniques de manutention,) en fonction du contexte de l'établissement.

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : <u>c.lair@pfc-formation.fr</u> Tél .06 15 12 56 23 Estelle CUNY : <u>e.cuny@pfc-formation.fr</u> Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif : Mme Carole LAIR

Tel: 06.49.67.45.02

Référent pédagogique : M. Guillaume PENNEQUIN

Tel 06.12.21.21.36

Référent handicap : M. Guillaume PENNEQUIN

Tel 06.12.21.21.36

Formation animée par un formateur certifié PRAP 2S par l'INRS

Contenu Pédagogique

Objectifs et dispositifs de formation

- Comprendre la démarche et l'intérêt de la prévention.
- Les enjeux pour l'établissement.
- Les acteurs de prévention.
- Les risques de son métier.
- Le fonctionnement du corps humain, les limites et les atteintes à la santé.
- Savoir manipuler et déplacer une charge inerte.
- Savoir observer et décrire une situation de travail.
- Savoir proposer des pistes d'améliorations de situation de travail.
- Savoir maîtriser les principes de mobilisation des personnes aidées.
- Savoir remonter les informations aux personnes concernées.
- Les équipements mécaniques et aides à la manutention.

Pratique:

Ateliers d'apprentissage à la manipulation en sécurité de charges inertes.

Ateliers d'apprentissage sur les différents principes de mobilisation des personnes aidées en fonction de leur niveau d'autonomie.

Ateliers d'apprentissage aux équipements mécaniques d'aide à la mobilisation des personnes aidées.

Application au poste de travail :

- Identification des pistes d'amélioration des situations de travail.
- Adapter le travail à l'homme.
- Mise en forme des propositions.
- Synthèse, bilan et évaluation de la formation.
- Remise de la documentation.

Les finalités de la formation PRAP :

Faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Solliciter à la mobilisation le/la patient(e) en adaptant les techniques de manutentions pour prévenir des TMS.

Mise en place d'une analyse de situation (épreuve certificative).

Les objectifs de la formation PRAP s'intègrent dans une démarche globale de prévention, ils passent par la mobilisation des acteurs et décisionnaires de l'établissement.

Travail d'intersession individuel d'une situation de travail dangereuse.

Accessibilité: Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.